

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Juillet 2018

187x18

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION **« LE COMITE DES FÊTES »**

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- Le comité des fêtes – *adresse siège social mentionné sur dossier de subvention*
- Siret : 49121994500012

Représentée par son président, Tony Matéo dont l'objectif est d'organiser des manifestations festives pour les Pennois, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il est proposé au Conseil Municipal de lui attribuer une subvention pour un montant de : 6 600 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « Le Comité des Fêtes» pour un montant de : 6 600€
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 27 – M. FUSONE – SANCHEZ ne participent pas au vote
CONTRE : 2 – M. BATTINI - AMARO
ABSTENTION : 1 – M. BARONI

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 27 Juillet 2018
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA